

nes; il l'irrite contre la résistance qu'on pourroit y apporter; il marque ce qu'elle doit, ou ne doit pas faire en cette occasion; & pour mettre le comble à sa temerité, il exhorte nos Evêques à s'unir au Nonce du Pape, & à agir de concert avec lui.

Est ce un cœur François qui parle ainsi, & des Evêques & du Nonce? Il faudroit qu'il ignorât ou qu'il feignit d'ignorer les principes du Gouvernement; les regles inviolables de nos libertez, les deffences faites dans tous les tems aux Sujets du Roi, & sur tout aux Evêques de communiquer avec les Nonces, qui n'ont de qualité & de fonctions dans le Royaume, que celle d'Ambassadeur, d'autre emploi pour se servir des termes consacrés par l'Arrêt du 15. Mai 1647. que proche la personne du Roi, avec lesquels par conséquent on ne peut avoir de Relation, sans la permission du Souverain.

Qu'ils n'ont pas besoin de porter plus loin leurs réflexions, ni de rappeler rien de ce qui pourroit mettre obstacle à une paix qu'ils reprochent si justement à l'Auteur de vouloir troubler. Que cette dernière circonstance, ces efforts qu'il fait pour exciter les Evêques à se joindre au Nonce, suffiroient seuls pour les obliger à s'élever contre cet Ecrit, quand tout ce qui y est repandu ne porteroit pas un caractère qui n'annonce, comme ils l'ont dit en commençant, que le Schisme & la sédition.

Que c'est ainsi que par des Libelles imprimés en secret; publiez avec des précautions, qui marquent la crainte que l'Auteur a de se faire connoître, & que l'on multiplie cependant par différentes Editions, on croit pouvoir semer la discorde avec impunité: mais que les Magistrats toujours attentifs au bien de l'Eglise

Nonce du  
Pape en  
France, leurs  
fonctions.